

Manager de projets en informatique et systèmes d'information (MS) INSA Lyon

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

La certification Manager de projets en informatique et systèmes d'information (MS) est structurée en 4 blocs de compétences :

- Bloc 1 : Piloter les évolutions du Système d'Information en alignement avec la stratégie de l'entreprise
- Bloc 2 : Élaborer des solutions logicielles
- Bloc 3 : Assurer la gouvernance d'un Système d'Information
- Bloc 4 : Conduire un projet et coordonner les équipes

Les évaluations majeures concernant cette certification comprennent des évaluations collectives et individuelles, écrites et orales :



- Des mises en situation professionnelle simulées à partir d'études de cas d'entreprise, comprenant des soutenances orales et/ou des remises de livrables (dossier de veille, note de cadrage, cahier des charges, dossiers de conception et de spécifications fonctionnelles et techniques, maquettes, prototypes, démonstrations...)
- Des projets avec jeux de rôles réalisés par équipe de 2, puis de 4 à 6 personnes
- Des examens individuels, avec questions et exercices pratiques

Ces modalités d'évaluation sont adaptées aux éventuelles situations de handicap rencontrées avec le soutien de la cellule handicap de l'établissement (Institut Gaston Berger de https://institut-gaston-berger.insa-lyon.fr/fr/content/handicap)

L'obtention de la totalité de la certification résulte de la validation complète des 4 blocs de compétences et de la rédaction et soutenance réussies d'une thèse professionnelle, conformément aux directives de la Conférence des Grandes Ecoles.

Une validation de la certification est aussi possible dans le cadre d'une procédure VAE : livret 1, livret 2, soutenance orale et validation par un jury. Une VAE hybride est également possible.



| REFERENTIEL D'ACTI- | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'EVALUATION | |
|---|---|---|---|
| VITES | identifie les compétences et les connaissances, y | définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis | |
| décrit les situations de | compris transversales, qui découlent du référentiel | MODALITES D'EVALUATION | CRITERES D'EVALUATION |
| travail et les activités | d'activités | | |
| exercées, les métiers ou | | | |
| emplois visés | | | |
| BLOC 1 : PILOTER LE | S EVOLUTIONS DU SYSTEME D'INFORMA | TION EN ALIGNEMENT AVEC LA | STRATEGIE DE L'ENTREPRISE |
| A1.1 Anticipation des | C1.1.1 Identifier les évolutions IT en effectuant | Par équipe de 2 personnes, le candi- | • Les sources documentaires choisies |
| évolutions du SI à long | une veille technologique stratégique intégrant les | dat effectue un travail de veille sur | sont pertinentes et à la pointe de |
| terme | enjeux sociétaux et environnementaux afin de | des technologies de pointe en ma- | l'état de l'art (C1.1.1) |
| Analyse prospective | promouvoir des solutions créatives et innovantes | tière de TIC et le restitue par la rédac- | • Les restitutions orales et écrites dé- |
| des évolutions métiers | C1.1.2 Rédiger le produit de la veille réalisée, le | tion d'un document de synthèse et | montrent un bon niveau de maîtrise |
| et de leurs impacts sur le | présenter et l'évaluer afin de formuler des solu- | par une présentation orale devant la | technique du sujet, des qualités de |
| SI | tions pour le futur et de les argumenter auprès | promotion et un ou plusieurs interve- | synthèse et de prise de recul (C1.1.2) |
| • Identification et pro- | des commanditaires | nants de la formation. | • Les impacts environnementaux et |
| motion des technologies | | | sociétaux de ces innovations sont |
| nouvelles et émergentes | | | étudiés au regard des cadres, normes |
| | | | et réglementations en vigueur |
| | | | (RGPD, RGAA, RSE) (C1.1.1) |
| | | | • Le candidat s'approprie les résul- |
| | | | tats de la veille réalisée par les autres |
| | | | candidats, et participe activement |
| | | | aux discussions et argumentaires |
| | | | (C1.1.2) |



A1.2 Définition et analyse stratégique des besoins métier d'un client

- Réalisation d'un audit du SI existant
- Recueil des besoins métier
- Choix stratégiques d'évolution
- Cadrage du périmètre du projet d'évolution

C1.2.1 Organiser et conduire une réunion, mener des entretiens afin de comprendre le métier du client et d'établir le contexte du projet d'évolution du SI

C1.2.2 Réaliser un diagnostic de l'existant en modélisant les processus métier et les flux d'information afin d'en évaluer les forces et les faiblesses

C1.2.3 Définir le périmètre du projet en identifiant les axes de progrès afin de déterminer les choix stratégiques d'évolution du SI et identifier les facteurs clé de succès

C1.2.4 Recueillir et formaliser les besoins métier en collaboration avec les utilisateurs grâce à des techniques de collecte et de formalisation de l'information afin d'établir un cahier des charges fonctionnel

Dans le cadre de plusieurs études de cas, par équipe de 2 puis de 4 à 6 personnes, le candidat mène une étude d'opportunité et rédige une note de cadrage et un cahier des charges fonctionnels à partir de ces différentes études de cas.

- Le candidat prépare un guide d'entretien, s'approprie le vocabulaire métier du client et répond à ses attentes (C1.2.1)
- Le candidat démontre une compréhension approfondie de l'activité métier et établit une relation de confiance avec le client lui permettant d'être prescripteur de solutions et de développements futurs (C1.2.1)
- L'étude préliminaire met en évidence les manques ou les dysfonctionnements du SI (C1.2.2)
- La note de cadrage décrit le contexte du projet et identifie le périmètre et le champ de l'étude (C1.2.3)
- Les choix stratégiques d'évolution tiennent compte des préoccupations d'ordre juridique, économique, commercial ou environnemental de l'entreprise (C1.2.3)
- Les besoins sont hiérarchisés et les contraintes du client ont été compris et sont formalisés dans le cahier des charges (C1.2.4)



| A1.3 Alignement stratégique du SI et définition d'une solution cible • Proposition de différents scénarios d'évolution du SI • Evaluation des impacts et des risques • Participation à la prise de décision de la cible fonctionnelle | C1.3.1 Construire des scénarios d'évolution du SI en prenant en compte les besoins, les orientations stratégiques et les contraintes organisationnelles et financières afin de s'assurer de la faisabilité des solutions C1.3.2 Évaluer la pertinence, la cohérence et les impacts organisationnels de solutions en menant une étude d'opportunité et en utilisant des métriques afin de sélectionner la solution la plus pertinente (développement spécifique, choix d'un progiciel, best of breed) C1.3.3 Argumenter la solution préconisée auprès du Comité de Pilotage afin de permettre la prise de décision stratégique sur la solution retenue | Dans le cadre d'une étude de cas réalisée sur plusieurs semaines et par équipe de 4 à 6 personnes, le candidat propose et évalue des solutions d'architectures applicatives et techniques | Les solutions proposées intègrent les exigences fonctionnelles et de performance du client (C1.3.1) Les solutions proposées sont viables et apportent des bénéfices substantiels au client (C1.3.1) Les impacts organisationnels et financiers des solutions (adaptation des postes de travail, besoin en formations, évolutions) sont anticipés et correctement évalués (C1.3.2) Les solutions proposées sont clairement décrites et argumentées de façon convaincante auprès du Comité de Pilotage (C1.3.3) |
|--|---|---|--|
| A1.4 Accompagnement des évolutions du SI Elaboration et mise à jour de la cartographie du SI et des référentiels métiers Mesure des impacts et pilotage de la cohérence des évolutions | C1.4.1 Construire et faire évoluer les référentiels métier et la cartographie du SI afin d'en maitriser les points de vue informationnels, organisationnels et fonctionnels et d'obtenir une vision globale du patrimoine du SI d'une entreprise C1.4.2 Contrôler l'adéquation de l'évolution du SI aux objectifs de l'entreprise et à ses enjeux métiers en s'appuyant sur des outils de pilotage afin d'être en cohérence avec la stratégie actuelle et à venir de l'entreprise | Dans le cadre d'une étude de cas réalisée sur plusieurs semaines et par équipe de 4 à 6 personnes, le candidat réalise une cartographie du SI et monitore sa performance | La cartographie du SI intègre les nouvelles évolutions (C1.4.1) Une veille externe est réalisée pour identifier des modèles de références et des bonnes pratiques (C1.4.1, C1.4.2) Des indicateurs de performance sont définis et intégrés dans des tableaux de bord (C1.4.2) |



BLOC 2: ELABORER DES SOLUTIONS LOGICIELLES

A2.1 Conception d'une application informatique

- Conception d'une architecture applicative et technique nécessitant des développements spécifiques et innovants et/ou l'intégration de solutions du marché
- Mise en œuvre d'une démarche numérique responsable
- Rédaction des spécifications fonctionnelles et techniques
- Design inclusif et conception de maquettes

- **C2.1.1** Mettre en œuvre une méthodologie agile en choisissant les méthodes et outils adaptés pour concevoir, réaliser et maintenir des logiciels de qualité
- **C2.1.2** Préconiser des solutions d'architectures applicatives en prenant en compte les besoins et les orientations stratégiques soumis par la maitrise d'ouvrage pour apporter une vue consolidée du futur SI
- **C2.1.3** Définir et mettre en œuvre une démarche d'écoconception pour contribuer à la réduction de l'empreinte des services numériques de l'entreprise.
- **C2.1.4** Choisir et appliquer une méthode centrée utilisateur pour concevoir des IHM (Interface Humain-Machine)
- **C2.1.5** Adopter les principes du design inclusif et de la conception universelle afin de garantir l'accessibilité et l'inclusion numérique pour tous les profils d'utilisateurs (âge, genre, personnes en situation de handicap, interculturalité, internationalisation...)
- **C2.1.6** Rédiger des spécifications fonctionnelles et techniques en matière d'infrastructure réseau et de développement ou d'intégration logicielle afin de couvrir l'ensemble des exigences métier

Dans le cadre de plusieurs études de cas, le candidat conçoit et spécifie une solution logicielle répondant à un cahier des charges. Il conçoit des maquettes d'IHM centrées utilisateurs qui prennent en compte la diversité des profils utilisateurs et rédige des spécifications fonctionnelles et techniques

- Une méthodologie d'ingénierie logicielle guidée par la qualité est mise en œuvre (C2.1.1)
- L'architecture applicative proposée s'inscrit dans le système patrimonial de l'entreprise cliente (C2.1.2, C2.1.6)
- Les rapports produits utilisent des modèles et des langages de formalisation appropriés (C2.1.1, C2.1.6)
- Les spécifications sont complètes et répondent au cahier des charges (C2.1.2, C2.1.6)
- Le candidat évalue l'empreinte écologique, économique et sociale de la solution (C2.1.3)
- Le candidat connait et intègre le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité RGAA et le promeut au sein de son équipe (C2.1.5)
- L'objectif d'accessibilité numérique des IHM est atteint (C2.1.4, C2.1.5)



A2.2 Développement d'une application informatique

- Développement et intégration de composants logiciels pour la mise en œuvre de solutions innovantes
- Rédaction de la documentation et présentation de la solution à différents types d'interlocuteurs, techniques ou non
- **C2.2.1** Développer des composants logiciels à haute valeur ajoutée en respectant la stratégie d'architecture applicative et en utilisant un langage de programmation pour répondre aux besoins fonctionnels des utilisateurs
- **C2.2.2** Identifier et mettre en œuvre les patrons de conception appropriés pour faciliter le développement et améliorer la qualité du code
- **C2.2.3** Effectuer une veille technologique active, s'autoformer, proposer des solutions innovantes pour répondre à des problèmes complexes et intégrer de nouvelles technologies dans les solutions
- **C2.2.4** Sélectionner, adapter et articuler les solutions logicielles du marché les plus avancées pour améliorer la productivité en tenant compte des contraintes et des enjeux du projet
- **C2.2.5** Rédiger la documentation technique et les référentiels orientés utilisateurs pour permettre la maintenance et faciliter les évolutions futures

Dans le cadre de plusieurs exercices et études de cas, le candidat développe en mode agile des applications en implémentant les structures de données et les patrons de conception qu'il juge appropriés

En parallèle, des évaluations individuelles sont organisées sous forme d'examens écrits ou d'exercices de mise en pratique dans lesquels le candidat conçoit, modélise et développe des algorithmes, et réalise leur traduction en langage informatique.

- Les besoins fonctionnels utilisateurs sont compris et correctement pris en charge par les composants logiciels développés (C2.2.1)
- La maitrise des différents langages de programmation permet de produire du code de haute qualité (C2.2.1)
- Le candidat utilise des outils avancés de production de code (C2.2.1)
- Les problèmes complexes sont résolus en choisissant les structures de données pertinentes, en concevant des algorithmes innovants, ou en s'appropriant et en adaptant des patrons de conception (C2.2.1, C2.2.2)
- Le candidat recherche, sélectionne et exploite les connaissances d'experts en technologies nouvelles ou émergentes (C2.2.3, C2.2.4)
- La solution proposée intègre les innovations technologiques les plus récentes en matière de TIC (C2.2.4)
- La documentation technique et les référentiels utilisateurs produits sont clairs et structurés (C2.2.5)



- A2.3 Test, intégration et définition des infrastructures pour la mise en production des solutions applicatives
- Test de qualité du code
- Définition, intégration et maintenance des infrastructures matérielles et logicielles
- Automatisation des processus de déploiement

- **C2.3.1** Concevoir et mettre en œuvre des plans de tests unitaires et de tests fonctionnels pour identifier les erreurs et dysfonctionnements et établir les plans de correction ou d'amélioration
- **C2.3.2** Etudier les différentes solutions en termes d'infrastructure matérielle et logicielle afin de répondre aux exigences commerciales et techniques
- **C2.3.3** Concevoir, configurer et dimensionner une infrastructure matérielle distribuée afin de supporter la solution logicielle mise en production **C2.3.4** Industrialiser la mise en production de la
- **C2.3.4** Industrialiser la mise en production de la solution applicative en utilisant des outils d'intégration continue afin d'améliorer la productivité des équipes de développement et de livrer plus rapidement les mises à jour

Dans le cadre de plusieurs exercices et études de cas, le candidat élabore des plans de tests unitaires et de tests fonctionnels, définit un plan de recette, et met en œuvre des procédures de déploiement sur l'infrastructure cible

En parallèle, des évaluations individuelles sont organisées sous forme d'examens écrits ou d'exercices de mise en pratique portant sur les infrastructures informatiques

- Les tests unitaires et fonctionnels sont pertinents et exhaustifs (C2.3.1)
- Les anomalies logicielles sont identifiées et résolues (C2.3.1)
- Les rapports produits utilisent des modèles et des langages de formalisation appropriés (C2.3.1, C2.3.3)
- Les solutions d'infrastructure et de déploiement proposées intègrent les évolutions technologiques les plus récentes (cloud, Saas, IoT...) (C2.3.2)
- L'infrastructure matérielle choisie prend en compte l'existant et les contraintes techniques, organisationnelles et budgétaires du client (C2.3.3)
- Une plateforme est utilisée pour la mise en production (DevOps) (C2.3.4)



BLOC 3: ASSURER LA GOUVERNANCE D'UN SYSTEME D'INFORMATION

A3.1 Modélisation et gestion des données et des informations

- Modélisation et structuration des informations
- Organisation et gestion de la persistance des données de tous types
- Contrôle et maîtrise des données de référence

- **C3.1.1** Identifier et décrire des données structurées ou non structurées à l'aide d'un langage formel pour représenter le patrimoine informationnel du SI d'un client
- **C3.1.2** Définir et créer des structures de données pour permettre l'exploitation et l'optimisation des informations dans un contexte transactionnel (OLTP)
- **C3.1.3** Choisir, maîtriser, administrer les outils basés sur des technologies relationnelles ou non pour créer, extraire, maintenir, et diffuser des informations en maintenant la qualité, l'interopérabilité et la sécurité des informations
- **C3.1.4** Définir, mettre en place et superviser une politique de gouvernance des données afin d'assurer la cohérence, la conformité et la préservation du patrimoine informationnel de l'entreprise

A partir de différentes études de cas, par équipes de 2 puis de 4 personnes, le candidat modélise des données de tous types et déploie, paramètre et interroge des serveurs d'informations de type SQL et no-SQL, et des outils de Master Data Management

En parallèle, des évaluations individuelles sont organisées sous forme d'examens écrits ou d'exercices de mise en pratique portant sur les serveurs de données, leurs langages et leur fonctionnement

- Les modèles proposés sont pertinents par rapport aux cas d'études (C3.1.1)
- Le choix et l'utilisation de divers langages d'interrogation et de manipulation des données permet de prendre en compte la variété des informations (C3.1.2)
- Les principales tâches d'administration d'un serveur de données sont connues et réalisées de façon efficace (C3.1.3)
- Le candidat élabore une politique de maîtrise de la qualité des données et organise la mutualisation et le partage des données au sein de l'organisation (C3.1.4)
- Le candidat intègre et fait respecter les exigences industrielles de l'organisation et les normes légales en vigueur (RGPD) (C3.1.4)



A3.2 Pilotage et mise en oeuvre d'un projet décisionnel ou de data science

- Définition et administration d'un entrepôt ou d'un lac de données
- Analyse et exploration de gisements de données
- Conception et réalisation de tableaux de bord décisionnels ou de pilotage

C3.2.1 Identifier les sources d'information et les transformations nécessaires pour définir les processus d'alimentation de l'entrepôt

C3.2.2 Modéliser un entrepôt ou un lac de données pour centraliser les informations stratégiques de l'entreprise

C3.2.3 Définir et implémenter des indicateurs métiers et des KPI afin de mesurer l'activité analysée C3.2.4 Définir et mettre en œuvre des méthodes d'analyse des données, dans le respect des règles éthiques, juridiques et réglementaires, afin de comprendre et anticiper de futurs leviers métiers C3.2.5 Définir des tableaux de bord pour offrir une vue d'ensemble de l'activité analysée et aider à son pilotage

A partir d'une étude de cas, par équipes de 2, le candidat mène un projet BI (Business Intelligence) de bout en bout. Il modélise et implémente un entrepôt de données, puis réalise des tableaux de bord à l'aide d'un langage d'interrogation OLAP (On Line Analytical Processing)

A partir des plusieurs études de cas, le candidat conçoit des modèles statistiques et/ou d'apprentissage automatisé

- Les processus d'alimentation modélisés garantissent la pertinence et la qualité des données entreposées (C3.2.1)
- Des modèles multidimensionnels de cubes et des modèles d'entrepôts adaptés sont définis (C3.2.2)
- Les principales étapes du projet sont réalisées dans un environnement BI (C3.2.1, C3.2.2)
- Le candidat explore des sources documentaires sur les avancées technologiques et scientifiques pour rechercher et adopter des méthodes d'analyse innovantes (C3.2.4)
- Le candidat anticipe les avantages et inconvénients de l'usage de méthodes d'analyse dans un environnement métier (C3.2.4)
- Les indicateurs et KPI sont pertinents par rapport à l'activité métier et sont intégrés dans des tableaux de bord orientés utilisateur (C3.2.3, C3.2.5)



| A3.3 | Intégration | de |
|---------|-----------------|----|
| progici | els de type ERF |) |

• Paramétrage d'un ERP

C3.3.1 Paramétrer un ERP en s'appuyant sur une approche processus pour l'adapter aux besoins fonctionnels d'un client

A partir de plusieurs études de cas, le candidat modélise des processus d'un SI client et réalise leur automatisation au sein d'un ERP

- Les modèles de processus proposés sont pertinents par rapport au cas d'étude (C3.3.1)
- Les processus métier sont décrits avec le formalisme adapté (C3.3.1)

BLOC 4: CONDUIRE UN PROJET ET COORDONNER LES EQUIPES

charges

A4.1 Préparation, organisation et planification

- Organisation et planification du déroulement d'un projet
- Estimation des charges, des coûts et évaluation du budget d'un projet
- et identifiant les tâches à partir des cahiers des charges fonctionnel et technique pour définir le planning général du projet
 - **C4.1.2** Élaborer le calendrier du projet en estimant la durée de chaque tâche et en définissant leur séquençage afin de respecter le délai imposé **C4.1.3** Répartir les responsabilités et les rôles en fonction de l'expertise des membres de l'équipe et mettre en place les dispositifs organisationnels
 - nication **C4.1.4** Estimer le besoin en ressources budgétaires, humaines et matérielles (locaux, bureaux, ordinateurs, ...) pour le corréler au cahier des

afin de formaliser le cadre de travail et de commu-

A partir d'une étude de cas, en équipe de 4 à 6 personnes, le candidat élabore un dossier de planification du projet identifiant les tâches, les durées estimées et l'affectation des ressources financières et humaines

- La liste des tâches est établie et l'estimation des charges est correcte (C4.1.1)
- La planification est réalisée et produite sous la forme d'un planning GANTT (C4.1.2)
- Les acteurs du projet sont identifiés et l'organisation de l'équipe est décrite et formalisée (C4.1.3)
- Le découpage du projet est réalisé en termes de livrables, de tâches et d'acteurs (C4.1.1, C4.1.3)
- Les besoins en ressources estimés tiennent compte des différentes contraintes imposées (temporelle, matérielle, financière) (C4.1.4)
- Un tableau de bord et des outils de suivi sont mis en place (C4.1.3, C4.1.4)



| CA 2.1 Identifies Hencemble des vienus : :il-l | A pagetin d'una étuda da | - 1 |
|---|--|---|
| · | · | • Les risques et conséquences du |
| | · · · | projet sont identifiés, caractérisés et |
| | · | catégorisés (C4.2.1) |
| | · | • La probabilité et l'impact des |
| • • | correctrices associés | risques sont correctement estimés |
| · | | (C4.2.1) |
| graphie pour alerter au plus tôt lors de leur appa- | | • Des actions préventives et des ac- |
| rition | | tions correctrices sont prévues selon |
| C4.2.3 Analyser les risques rencontrés au cours du | | la nature des risques (C4.2.2) |
| projet pour permettre une capitalisation d'expé- | | • Le tableau de suivi des risques est |
| riences | | mis à jour durant le déroulement du |
| | | projet (C4.2.2, C4.2.3) |
| C4.3.1 Suivre les tâches planifiées en utilisant plu- | A partir d'une étude de cas, en | • Le candidat supervise les travaux de |
| sieurs formats de reporting pour s'assurer de | équipe de 4 à 6 personnes, le candi- | son équipe, organise et anime des ré- |
| l'avancement du projet, évaluer le « reste à faire » | dat élabore un plan d'assurance qua- | unions d'avancement (C4.3.1) |
| et réajuster le calendrier afin d'anticiper les inci- | lité et met en place les moyens et les | • Les décisions de pilotage sont con- |
| dents et éviter que les projets dérivent | outils de suivi et de pilotage | signées dans des documents de re- |
| C4.3.2 Organiser l'assurance, le contrôle qualité | | porting de projet (C4.3.1) |
| du projet et la validation des livrables pour s'assu- | | • Un rapport de bilan est rédigé qui |
| rer de leur conformité aux spécifications et aux | | permet d'enrichir le retour d'expé- |
| normes | | rience projet et d'identifier des axes |
| C4.3.3 Anticiper le besoin en effectifs supplémen- | | de progrès futurs (C4.3.1) |
| taire, et en ressources matérielles pour s'adapter | | • Le plan d'assurance qualité forma- |
| aux aléas et aux besoins nouveaux rencontrés | | lise les règles et procédures de suivi |
| C4.3.4 Suivre les dépenses du projet en apportant | | et de communication (C4.3.2) |
| des actions correctives afin de maintenir l'équi- | | • Un planning de réalisation et un |
| libre entre budget alloué et utilisé | | état des charges consommées sont |
| | | mis à jour (C4.3.3, C4.3.4) |
| | C4.2.3 Analyser les risques rencontrés au cours du projet pour permettre une capitalisation d'expériences C4.3.1 Suivre les tâches planifiées en utilisant plusieurs formats de reporting pour s'assurer de l'avancement du projet, évaluer le « reste à faire » et réajuster le calendrier afin d'anticiper les incidents et éviter que les projets dérivent C4.3.2 Organiser l'assurance, le contrôle qualité du projet et la validation des livrables pour s'assurer de leur conformité aux spécifications et aux normes C4.3.3 Anticiper le besoin en effectifs supplémentaire, et en ressources matérielles pour s'adapter aux aléas et aux besoins nouveaux rencontrés C4.3.4 Suivre les dépenses du projet en apportant des actions correctives afin de maintenir l'équi- | sur le projet et évaluer leurs impacts afin de préparer les actions correctives et les réponses aux aléas C4.2.2 Suivre les risques, à l'aide des actions de surveillance des risques et sur la base de la cartographie pour alerter au plus tôt lors de leur apparition C4.2.3 Analyser les risques rencontrés au cours du projet pour permettre une capitalisation d'expériences C4.3.1 Suivre les tâches planifiées en utilisant plusieurs formats de reporting pour s'assurer de l'avancement du projet, évaluer le « reste à faire » et réajuster le calendrier afin d'anticiper les incidents et éviter que les projets dérivent C4.3.2 Organiser l'assurance, le contrôle qualité du projet et la validation des livrables pour s'assurer de leur conformité aux spécifications et aux normes C4.3.3 Anticiper le besoin en effectifs supplémentaire, et en ressources matérielles pour s'adapter aux aléas et aux besoins nouveaux rencontrés C4.3.4 Suivre les dépenses du projet en apportant des actions correctives afin de maintenir l'équi- |



| A4.4 | Com | nmunica | tion |
|-----------|------|---------|------|
| autour | du | projet | et |
| accomp | agne | ment | des |
| équipes | | et | des |
| utilisate | urs | | |

- Management des équipes
- Conduite du changement

C4.4.1 Animer l'équipe projet pour assurer sa cohésion en utilisant les différentes techniques de management et en s'adaptant à la diversité des profils des acteurs du projet (diversité d'âge, de genre, personnes en situation de handicap, équipe internationale...)

C4.4.2 Motiver l'équipe projet en développant les compétences des membres de l'équipe pour répondre aux besoins spécifiques du projet tout en leur assurant une meilleure employabilité sur le marché

C4.4.3 Gérer les difficultés relationnelles au sein de l'équipe en adoptant une communication interpersonnelle pour harmoniser les relations au sein du projet

C4.4.4 Informer, former et sensibiliser les utilisateurs pour les accompagner lors du changement et réduire les impacts organisationnels

C4.4.5 Assurer la diffusion de l'information relative au projet pour éviter les ambiguïtés

Dans le cadre de plusieurs projets, le candidat anime et/ou participe à différents comités de pilotage, comités de suivi et groupes de travail (lancement du projet, réunions d'avancement, bilan...) et rédige les documents nécessaires

- Le candidat sait animer des réunions, donner la parole aux différents intervenants et recueillir des avis d'experts (C4.4.1, C4.4.4)
- Le candidat suscite l'adhésion de l'équipe projet et tient compte de la variété des profils et des compétences de ses membres (C4.4.2)
- Le candidat prend en compte les remarques et suggestions qui lui sont faites par les membres de l'équipe et par les futurs utilisateurs (C4.4.3, C4.4.4)
- Le candidat arbitre les décisions dans le respect des différents acteurs (C4.4.3)
- Les ordres du jour et comptes rendus sont correctement rédigés, mis en forme et diffusés (C4.4.5)

Une intervention de la cellule handicap de l'Institut Gaston Berger de l'INSA Lyon est prévue dans la formation. L'atelier intitulé « Le handicap, qu'est-ce que c'est ? » permet à la fois de connaître le cadre légal et les différents types de situations et d'apporter des réponses à la problématique de sa prise en compte dans le cadre d'une équipe professionnelle, en situation de travail ou de management d'un collaborateur en situation de handicap.